



Commune de Bouvesse-Quirieu

Département de l'Isère

COMPTE-RENDU SEANCE 4 Mai 2021

Membres du Conseil Municipal présents :

Mmes : Angélique SIMON, Myriam BLAEVOET, Violaine KANMACHER, Sylvie FOURNIE, Magali JAUNET, Annie JERPHAGNON-GRANDJEAN, Stéphanie PROST, Lorène LAX-COMERRO.

MM : Frédéric GONZALEZ, Thierry MERLE, Romain TEILLON, Serge BORDEL, François ALMODOVAR, Joël GARCON, Frédéric JOIRON, Cédric TALLON, ALMODOVAR François, Éric VIENOT DE VAUBLANC.

Membres du Conseil Municipal excusés : Mme Karine RHONE

Absent : M. Eddy LOZOWSKI

Début de la séance à 19H05.

CR du CM en date du 23 Mars 2021 – Approbation CR à l'unanimité

Rappel de l'ordre du jour de la séance.

OBJET : Territoire d'énergie : Renforcement BT poste Enieu

Suite à notre demande, Territoire d'Énergie Isère (TE38) envisage de réaliser dès que les financements seront acquis, les travaux présentés dans les tableaux ci-joints, intitulés :

Collectivité COMMUNE DE BOUVESSE-QUIRIEU
Affaire n°18.002.054
Renforcement poste ENIEU

TE38 – Travaux sur réseau de distribution publique d'électricité

Après étude, le plan prévisionnel de financement est le suivant :

1 – le prix de revient prévisionnel TTC de l'opération est estimé à :170 696€
2 – le montant total des financements externes s'élèvent à :170 696€
3 - La contribution prévisionnelle aux investissements pour cette opération s'élève à
.....0€

Afin de permettre au TE38 de lancer la réalisation des travaux, il convient de :

- Prendre acte du projet présenté et du plan de financement définitif ;
- Prendre acte de la contribution correspondante à TE38.

TE38 – Travaux sur réseau France Télécom

Après étude, le plan prévisionnel de financement est le suivant :

- 1 – le prix de revient prévisionnel TTC de l’opération est estimé à :51 626€
- 2 – le montant total des financements externes seraient de : 9 184€
- 3 - La participation aux frais de maîtrise d’ouvrage du TE38 s’élève à :1 925€
- 4 - La contribution aux investissements s’élèveraient à environ :..... 40 518€

Afin de permettre au TE38 de lancer la réalisation des travaux, il convient de :

- Prendre acte du projet présenté et du plan de financement définitif ;
- Prendre acte de la contribution correspondante à TE38.

M. GARCON précise qu’il y aura également des travaux sur le réseau d’eaux pluviales dans le secteur afin de réparer une canalisation cassée.

L’exposé de Monsieur le Maire entendu, et après avoir délibéré, le Conseil Municipal par :

- 17 voix pour,
- 0 voix contre,
- 0 abstention,

- **PREND ACTE** du projet de travaux et du plan de financement de l’opération à savoir, **pour les travaux sur réseau de distribution publique d’électricité** :

Prix de revient prévisionnel170 696€
Financements externes170 696€
Participation prévisionnelle0€
(frais TE38 + contribution aux investissements)

- **PREND ACTE** de sa contribution aux investissements qui sera établie par le TE38 à partir du décompte final de l’opération et constitutive d’un fonds de concours d’un montant prévisionnel de**0€**
Ce montant pourra être réajusté en fonction de la réalité des travaux et tout dépassement fera l’objet d’une nouvelle délibération.

- **PREND ACTE** du projet de travaux et du plan de financement de l’opération à savoir, **pour les travaux sur réseau France Télécom** :

Prix de revient prévisionnel51 626€
Financements externes9 184€
Participation prévisionnelle42 443€
(frais TE38 + contribution aux investissements)

- **PREND ACTE** de sa contribution aux investissements qui sera établie par le TE38 à partir du décompte final de l’opération et constitutive d’un fonds de concours d’un montant prévisionnel de**40 518€**
Ce montant pourra être réajusté en fonction de la réalité des travaux et tout dépassement fera l’objet d’une nouvelle délibération.

OBJET : Communauté de communes des Balcons du Dauphiné : convention cadre de partenariat entre la CCBD et ses communes membres concernant l'organisation des cycles de natation scolaire pour l'année 2020/2021.

Dans le cadre de la coopération entre la communauté de communes des Balcons du Dauphiné et ses communes membres pour la mise en œuvre des compétences communales ou intercommunales, il y a lieu de prévoir les modalités de partenariat concernant l'organisation des cycles de natation scolaire.

La convention cadre de partenariat concerne les classes de cycle 2 de l'année scolaire 2020/2021 et fixe les obligations de chaque partie.

Les cycles 3 ne sont plus concernés par cette convention.

Dans le programme de l'éducation nationale le savoir nager doit être validé pour l'entrée au collège.

Compétence obligatoire : ASNN (Attestation Scolaire du Savoir Nager)

Classes concernées à Bouvesse-Quirieu : CP – CE1 -CE2

Coût pour la collectivité 500€ par classe soit 1500€.

Le collège de Briord poursuit les cours de piscine au collège.

L'exposé de Monsieur le Maire entendu, et après avoir délibéré, le Conseil Municipal par :

- 17 voix pour,
- 0 voix contre,
- 0 abstention,

OBJET : Marché de travaux – programme de voirie 2021 choix entreprise.

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal :

- 11 Mars 2021 – Décision du Maire n°03-2020 - Choix maître d'œuvre –attribution du marché de Maitrise d'œuvre pour les travaux constituant le Programme de Voirie 2021 au cabinet ELLIPSE Géomètres de MORESTEL (38510).

Le programme de voirie 2021 concernant 5 portions de voies différentes, la commission travaux a fait le choix d'engager des marchés à procédure adaptée sous forme de devis qui ont été lancés les 7 et 8 avril 2021 pour chacune des portions. Quatre entreprises ont reçu les 5 dossiers de consultation des entreprises. Les quatre entreprises ont adressé des offres individuelles sur l'ensemble du programme ou seulement sur certains secteurs.

La CAO (commission d'appel d'offre) s'est réunie le 23 Avril 2021 à 11h en mairie. Après vérification des offres et du rapport d'analyse par le Maître d'œuvre, la commission a décidé de retenir les offres économiquement les plus avantageuses suivantes :

	Attributaire	Montant HT	TVA 20%	Montant TTC
Travaux Chemin de l'étang d'arche	BERTRAND TP à Bouvesse-Quirieu	17 999.50€	3 599.90€	21 599.40€
Travaux Impasse du Tailleur	MN TP à Bouvesse-Quirieu	7 341.25€	1 468.25€	8 809.50€
Travaux Impasse des Bassinières	BERTRAND TP à Bouvesse-Quirieu	12 996.55€	2 599.31€	15 595.86€

Travaux rue du Vieux puits	BERTRAND TP à Bouvesse-Quirieu	25 499.00€	5 099.80€	30 598.80€
Travaux rue de l'épinier	FAF TP à Montalieu-Vercieu	24 093.50€	4 818.70€	28 912.20€
Total des travaux		87 929.80€	17 585.96€	105 515.76€

L'exposé de Monsieur le Maire entendu, et après avoir délibéré, le Conseil Municipal par :

- 17 voix pour,
- 0 voix contre,
- 0 abstention,

DECIDE de suivre l'avis de la Commission d'Appel d'Offres,

DÉSIGNE : Les attributaires des marchés relatifs au programme de voirie 2021 de la manière suivante :

- Entreprise BERTRAND TP à Bouvesse-Quirieu pour la somme totale de 56 495.05€ HT (cinquante six mille quatre cent quatre vingt quinze euros et 5 centimes) pour les portions Chemin de l'étang d'arche, impasse des Bassinières et rue du Vieux puits.
- Entreprise MN TP à Bouvesse-Quirieu pour la somme de 7 341.25€ HT (sept mille trois cent quarante et un euros vingt-cinq centimes) pour la portion impasse du Tailleur.
- Entreprise FAF TP à Montalieu-Vercieu pour la somme de 24 093.50€ HT (vingt-quatre mille quatre-vingt-treize euros cinquante centimes) pour la portion rue de l'épinier.

OBJET : Admission en non-valeur – Facture eau et assainissement - année 2019

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal qu'une facture d'eau et assainissement n'a pas été acquittée.

Après maintes relances de la Trésorerie de Morestel/Montalieu-Vercieu, aucun versement n'a pu être effectué.

Mme PROST demande si c'est la collectivité qui paie la facture.

M. GONZALEZ explique que l'on sort la dette du budget mais que la dette peut toujours être payée.

M. TEILLON souhaite faire remarquer que l'entretien du château d'eau est laissé à l'abandon...

M. GONZALEZ explique que l'entretien appartient à la Régie des eaux des Balcons du Dauphiné, il sera donc nécessaire de téléphoner afin de le signaler.

L'exposé de Monsieur le Maire entendu, et après avoir délibéré, le Conseil Municipal par :

- 17 voix pour,
- 0 voix contre,
- 0 abstention,

DECIDE d'admettre en non-valeur la somme totale de :

- 138.36€ (cent trente-huit euros et trente-six centimes)

Somme relative au montant d'une facture non payée d'un administré. Cette somme sera prélevée sur le compte 6541 du budget 2021 – M14 (budget général).

OBJET : INFORMATIONS DIVERSES

- **Sécurisation carrefour RD52/RD52H – Usine VICAT**
RDV avec M. BERGER-BY le 7 avril 2021, des propositions ont été faites mais à l'heure actuelle, elles ne sont pas satisfaisantes.
Nous souhaitons poursuivre la réflexion et voir d'autres propositions d'aménagements.
RDV sur Juin à prévoir avec Département et VICAT.
Il existe un problème de compatibilité entre la création d'un rond-point et la circulation des camions.
Ce projet d'aménagement sera la 1^{ière} phase, ensuite il conviendra d'étudier le carrefour CHANAY lors d'une 2^{ème} phase.

M. ALMODOVAR demande si la collectivité a une contre-proposition au projet proposé par le Département.
M. GONZALEZ précise qu'à l'heure actuelle nous n'avons pas de contre-proposition mais si l'on ne parvient pas à trouver une solution, il faudra se faire aider.
Mme KANMACHER s'interroge sur un passage souterrain pour vélo et véhicules.
M. BORDEL souligne la nécessité pour réduire le nombre d'entrées de la société VICAT (actuellement 4 entrées successives).
M. VIENOT DE VAUBLANC demande si le point dangereux est la sortie des dumpers ? Il demande si un rond-point comme Montalieu serait envisageable ?
M. MERLE explique que la meilleure solution serait de déplacer la SATMA dans la carrière. Mais l'entreprise VICAT avait évoqué des problèmes de vol de carburants.
M. VIENOT DE VAUBLANC souligne que cette solution serait la meilleure et que c'est à VICAT de prendre ses dispositions et ses responsabilités pour éviter le vol, car on prévoit un aménagement considérable qui pourrait être évité avec cette solution.
M. GONZALEZ encourage les membres du CM à faire remonter leurs observations sur ce sujet.
- **Sécurité – Rencontre avec M. VERNER pour évoquer les problèmes de sécurité routière à Enieu**
Installation de radars pédagogiques. On pourrait également envisager un marquage au sol pour délimiter une zone piétonne.
- **Restaurant scolaire – Gestion du Personnel (Contrats pour 2021/2022...)**
Proposition d'un jour supplémentaire pour le poste de Gwenaëlle
Proposition de pérenniser les postes d'agent polyvalent au restaurant scolaire afin de stabiliser l'équipe sur du long terme (Réflexion sur un Contrat de 3 ans avec une annualisation - CDD à étudier.)
Question de Mme JERPHAGNON - GRANDJEAN – Si un enseignant est positif au COVID 19 ou cas contact et qu'il n'y a pas de remplaçant, est-il envisageable que la Mairie organise un service minimum ?
M. GONZALEZ explique qu'il sera difficile de pallier à tous les cas de figure, d'autant que nos agents sont déjà mobilisés pour l'organisation du restaurant scolaire.

- **Projet de réhabilitation de la Mairie**
Mme KANMACHER demande de prendre en considération un aménagement pour les adjoints afin qu'ils puissent travailler dans les locaux de la Mairie « provisoire » - Ancienne école RHONE. Il sera nécessaire de faire un inventaire des besoins. RDV avec M. LARRIVE Paul pour le projet d'achat de sa propriété.
- **Projet de déplacement des ateliers Municipaux**
- **Convention pluri-annuelle d'objectifs ESCPP**
La commune de Charette a rejoint le projet.
- **Organisation matérielle des élections départementales et régionales des 20 et 27 Juin 2021 – Constitution du bureau de vote**
- **Infos diverses**
RDV pour litige entre MERCIER / RAVIER concernant l'exploitation de terres sur Boulieu. Pour le moment la commune n'interviendra pas.

M. GARÇON et M. MERLE Thierry - Commission des travaux :

- ✓ *Dans l'attente de devis architectes pour Garage Municipal*
- M. VIENOT DE VAUBLANC demande à quel endroit ?*
- M. GARÇON précise qu'il s'agit d'un terrain de la commune dans la Zone artisanale à côté de l'entreprise CHANTEUR*
- ✓ *Changement des panneaux des entrées de village par les services Techniques*
- ✓ *Mise en place des panneaux « Chiens tenus en laisse » sur la viaRhôna à proximité des habitations*
- ✓ *Réalisation abri matériel aux écoles (finition par le service technique).*

M. JOIRON Frédéric – Commission Sécurité

- ✓ *PCS : Comment diffuser l'alerte ? Recherche d'une application pour communiquer ? Il est important de trouver un système de robot pour appeler également les téléphones fixes.*
- ✓ *Le DICRIM sera réalisé après la validation du PCS*
- ✓ *Commandes des agrès validés / adaptés aux PMR budget 16 000€ - il faudrait également mener une réflexion pour l'installation d'agrès dans les hameaux. M. JOIRON appelle les élus à transmettre leurs propositions.*
- ✓ *Formation gestes qui sauvent à destination des élus à définir.*

Mme BLAEVOET et Mme FOURNIÉ - Commission sociale et scolaire

- ✓ *Réalisation et Distribution de flyers concernant la vaccination*
- ✓ *Activités d'été – centralisation des devis – Activités essentiellement sur Juillet*
- ✓ *Repas des anciens le 5 Septembre*
- ✓ *Protection des poteaux dans les cours écoles maternelle et élémentaire*
- ✓ *Procédure d'aide à la personne (aide alimentaire, demande de logement,..)*

Observations de M. TEILLON Romain :

- Serait-il possible de réparer et réinstaller le banc à la Fontaine ?
- Elagage : Herbe coupée trop courte. Lorsque la terre est mise à nue, il y a des problèmes avec la prolifération de l'ambroisie.
- Faire attention aux piquets de clôture des agriculteurs.

Observations de Mme JAUNET Magali :

- Lavoir de Marlieu - Pierre à remettre en place
- Création de la terrasse de L'AZZURI, est-il propriétaire de l'emprise sur le domaine public ?

M. GONZALEZ précise qu'il sera nécessaire de rédiger une convention d'autorisation.

M. GARCON prévient qu'il y a eu des plaintes pour le manque de visibilité en sortant de la Rue du 19 Mars 2021.

M. VIENOT DE VAUBLANC demande pourquoi on ne lui propose pas de venir s'installer sur la place ?

M. GONZALEZ lui avait proposé mais il a refusé.

Observations de M. VIENOT DE VAUBLANC

Que va devenir le terrain CHIMIREC ?

M. GONZALEZ n'a pas d'information concernant le devenir de ce terrain, il propose de se renseigner.

Observations de Mme SIMON Angélique

Maison Rue du Bourg beaucoup d'interrogation sur la propriété du ruisseau ?

Question de l'entretien de ce ruisseau.

Mme KANMACHER : Commission Information / Communication / Culture / Patrimoine

- ✓ Site web réunion
- ✓ 1^{er} Réunion du groupe de travail bibliothèque
- ✓ Réunion chantier participatif vendredi 18H en Mairie
- ✓ Cloches de l'église : Audit réalisé par l'entreprise BODET – Il est nécessaire de refaire le beffroi. Il faudrait également envisager de donner de la visibilité au public pour notre cloche qui est classée (Mise en valeur). Subventions possibles pour les travaux.
- ✓ Site de Quirieu – Travaux sur la maison forte
- ✓ Festivités : journée vélo le 19 Juin 2021 AM – Concours de fleurissement – La Gazette Rencontre de personnes ressources pour les randonnées patrimoniales : Concert en plein air 10 juillet et 22 Août – Proposition de Mme DUMOULIN défi de 3000 galets

Cérémonie du 8 Mai à 11H en effectif réduit.

Fin de la séance à 21H50

Séance du Conseil Municipal en date du 4 Mai 2021

Mme Violaine KANMACHER	Mme BLAEVOËT Myriam	Mme FOURNIÉ Sylvie
M. François ALMODOVAR	Mme RHONE Karine	Mme SIMON Angélique
M. Serge BORDEL	Mme Annie JERPHAGNON – GRANDJEAN	Mme Stéphanie PROST
M. TEILLON Romain	M. GARÇON Joël	M. Frédéric JOIRON
M. MERLE Thierry	M. Cédric TALLON	Mme Magali JAUNET
M. Eddy LOZOWSKI	M. Eric VIENOT DE VAUBLANC	Mme Lorène LAX COMERRO
		M. GONZALEZ Frédéric